

RESUME DES DEBATS DU COMITE D'ESTUAIRE DE LA LOIRE DU 14 JUIN 2010

La liste des personnes présentes et excusées est jointe en annexe.

Les différentes présentations sont téléchargeables sur le site comité d'estuaire : http://www.loire-estuaire.org/comite_estuaire/reunions.html

PROPOS INTRODUCTIFS

Jean DAUBIGNY, Préfet de Région des Pays de la Loire, rappelle le rôle structurant de la Loire pour la région et l'importance du Plan Loire de part la mobilisation des financements des différents partenaires. Il souligne, parmi les différentes plateformes du Plan Loire, la spécificité de la plateforme estuaire qui répond aux enjeux d'un territoire qui concentre toutes les problématiques : économiques, sociales, écologiques et de gouvernance.

M Le Préfet souligne l'importance des enjeux et défis de développement durable d'un territoire soumis dans le passé à des modifications fortes alors que se pose aujourd'hui la question des conséquences de l'élévation du niveau marin. Il n'existe pas de vérité sur les solutions à apporter et le comité d'estuaire doit permettre d'échanger sur les actions engagées ou à conduire avec les acteurs concernés.

M Le Préfet rappelle également le consensus autour des approches de restauration du lit du fleuve dites « morphologiques ». Pour autant si ces approches sont moins radicales que les aménagements du passé elles n'en sont non pas moins exigeantes en visant à retrouver des équilibres particulièrement difficiles.

La réunion se tiendra en deux temps : une présentation des opérations en cours suivi d'un échange puis une présentation des actions et perspectives concernant la fin du Plan Loire et les suites au delà de ce plan. M Le Préfet souligne la diversité des intervenants et invite à des échanges constructifs et dans la recherche de la pleine mise en œuvre du Plan Loire dans l'Estuaire.

PRESENTATION DES ÉTUDES ET OPÉRATIONS EN COURS

Ce premier temps a été organisé autour de la présentation des études et opérations en cours, en amont et en aval de Nantes. Les présentations sont jointes au présent compte rendu. L'animation du débat est assurée par M Jacques BOISLEVE – journaliste.

Jean BILLAUD (Voies Navigables de France) présente l'opération expérimentale de remodelage des épis entreprise sur La Loire amont et expose le principe d'intervention : un abaissement et un raccourcissement des épis afin d'élargir le chenal. L'objectif est d'obtenir une remobilisation des sédiments, une diminution du courant et un relèvement de la ligne d'eau de 25 cm pour un étiage de 300 m3/s.

Le calendrier qui avait été retenu lors du dernier comité d'estuaire a été respecté et les travaux ont ainsi commencé le 9 septembre 2009 pour une durée de 9 semaines. Ainsi 79 épis ont été traités par moyens terrestres ou fluviaux. Une attention particulière a été apportée aux modalités de réalisation de l'opération (non évacuation du sable, respect de la végétation, remise en état des lieux,...).

S'agissant d'une opération expérimentale, le suivi de l'opération fait l'objet d'une attention particulière. L'arrêté préfectoral prévoit un suivi sur 5 ans au minimum, suivant les conditions hydrauliques. Un comité de suivi a été mis en place et s'est réuni en juillet 2009 et mai 2010. Ainsi huit thèmes de suivi ont été identifiés dont une grande partie concerne l'efficacité même de l'opération (hydraulique, sédiments,...). L'impact de l'aménagement sur la faune et la flore est également analysé. Un bilan annuel, assuré par un prestataire extérieur sera réalisé.

Il est à noter que le suivi représente un cout de 420 000 € cofinancé par les partenaires du PLGN.

Toujours dans le contexte de la Loire en amont de Nantes, **Valérie DROUET** (CORELA) présente le programme engagé au niveau des annexes fluviales de la Loire estuarienne, mené dans le cadre de la plate-forme « Eau, Espace, Espèces » du Plan Loire. Le CORELA assure l'animation de ce programme qui s'appuie sur un outil de financement de l'agence de l'eau (Contrat de Restauration Entretien). Valerie DROUET souligne l'animation qui a été développée pour aboutir au montage du programme. Aujourd'hui, après une montée en puissance de la démarche, 15 maîtres d'ouvrage sont engagés pour la restauration de 21 annexes. Le montant global du programme représente 6 M€ (en intégrant l'opération de remodelage des épis).

Les différents projets sont présentés. Chaque projet est particulier et prend en compte la spécificité de l'annexe au niveau hydraulique, biologique,...La démarche s'appuie pour chaque site sur une étude préalable, puis une phase travaux et enfin un suivi-évaluation. La communication est partie intégrante de la démarche. Pour accompagner la démarche, un groupe de travail local est mis en place.

Outre les différentes opérations engagées ou prévues, il est également important de pouvoir fédérer et mutualiser les expériences des différents acteurs qui se mobilisent sur ce territoire vaste. La mise en place d'outils de communication adaptés devrait répondre à cette attente.

Joël GEFROY (maire de Cordemais) témoigne en tant qu'élu local de l'avancée du projet concernant les marais en aval de Nantes, et de sa programmation dans les années à venir. Il profite de son intervention pour souligner l'implication du GIP Loire Estuaire dans la mise en place de ce programme. Il présente le territoire spécifique de sa commune, la forte prégnance des marais et l'organisation de leur gestion au travers des différents syndicats de propriétaires. Ceux-ci sont soutenus par la commune depuis près de 20 ans qui a ainsi pris conscience de la limite de leurs moyens financiers au regard des enjeux mais également de l'intérêt croissant de la population pour le patrimoine que représentent les marais.

La démarche engagée en 2008 pour la restauration des marais a été l'opportunité d'aborder les difficultés liées à la réglementation pour le curage, le financement des actions et de se doter collectivement d'une vision à long terme. La commune s'est donc naturellement impliquée dans la démarche .

Aujourd'hui les actions sont identifiées et le rôle de chacun dans le portage de ces actions a été précisé. Le travail a également consisté à organiser le soutien financier apporté aux maîtres d'ouvrage par la Région, le Département, l'Agence de l'eau et le FEDER.

Ainsi, dans le cadre d'un programme cohérent, les communes auront en charge les actions sur les cours d'eau, les syndicats de marais seront maîtres de la gestion et des travaux d'entretien des marais, soutenus par l'échelon intercommunal qui prend en charge le secrétariat des syndicats de marais et qui dans l'exécution du programme portera la coordination des actions avec l'intercommunalité Loire et Sillon et la commune de Couëron.

Fort de cette mobilisation collective, les travaux devraient démarrer en 2011, pour un coût total, à l'échelle des marais du Nord Loire, de 2 millions d'euros.

Chantal DENIAUD (ADASEA de Loire Atlantique) présente l'activité agricole dans l'estuaire, en préalable au témoignage de Pierrick BONNET (Chambre d'Agriculture 44) en tant qu'agriculteur. Le marais représente une part très importante des surfaces exploitées par les 300 agriculteurs présents dans l'estuaire (qui exploitent chacun plus de 5 ha dans l'estuaire). C'est une spécificité forte que l'on retrouve dans le type d'exploitation, essentiellement de l'élevage, avec des systèmes très extensifs.

Cette agriculture, outre la production de lait et de viande, assure également des fonctions d'entretien par le pâturage, la fauche, de lutte contre les plantes envahissantes, de gestion du réseau hydraulique, de maintien de la biodiversité mais également de soutien du tissu rural et de pérennisation des pratiques traditionnelles.

C'est un territoire sur lequel il y a un attachement fort des éleveurs mais qui nécessite également une adaptabilité du fait de l'évolution de la réglementation, des contraintes naturelles.

En réponse aux enjeux de préservation de la biodiversité et de pérennisation des pratiques agricoles extensives, ont été mises en place les mesures agro environnementales. Ces mesures compensent les

surcouts ou pertes associées à des pratiques intégrant les enjeux de biodiversité, sur la base d'un cahier des charges spécifique. Aujourd'hui 210 exploitations sur l'estuaire sont engagées dans un tel contrat ce qui représente un investissement de 1,5 M€ par an assuré par l'Europe, l'Etat et le Conseil régional.

Pierrick BONNET (Chambre d'Agriculture 44) témoigne en tant qu'agriculteur et président du Syndicat du Syl. Il est installé en GAEC et exploite 200 ha dont 120 ha en marais. Les MAE (mesures agro environnementales) de son exploitation concernent 50 ha.

Le marais du Syl regroupe 550 ha avec plus de 300 propriétaires. La gestion hydraulique reste fortement dépendante de la Loire et le principal souci pour le syndicat porte sur l'envasement des douves, le développement de la jussie et le portage financier des gros travaux sur les ouvrages. Les questions de gestion sont également importantes avec notamment les niveaux d'eau.

Il souligne le rôle positif des MAE pour la maintien de la biodiversité et de l'agriculture, mais également comme possibilité d'échange, notamment avec les associations de protection de la nature, et d'amélioration des pratiques.

Pour autant, un certain nombre de menaces sont à souligner : le manque de budget, la lourdeur administrative, le manque de pérennité, les difficultés d'entretien du réseau, la pression sur le foncier avec la concurrence d'autres pratiques agricoles.

Il lui semble important de prendre en compte les éleveurs en tant qu'acteurs du territoire, de soutenir l'élevage et d'organiser la transmission du savoir pour pérenniser les systèmes existants et ainsi la biodiversité.

DÉBATS

Nicole LE NEVEZ, Secrétaire générale du CORELA, au sujet de la restauration des annexes, insiste sur deux points : la forte adhésion des maîtres d'ouvrage, et l'intérêt de l'émergence des nouveaux projets qui peuvent concerner des territoires entiers.

Mickaël POTARD, Coordination régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, soulève l'inquiétude par rapport au développement d'activités (jet ski, hors bord, quad) qui peuvent très rapidement mettre en péril tout le travail fait en amont.

Marc JACQUET, délégué local de VNF, indique que ces questions ont été examinées et font l'objet de premières réflexions. L'utilisation des quads n'est pas autorisée ; l'utilisation des moyens nautiques de loisir est confrontée à des réglementations différentes, en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Il reconnaît que ces pratiques sont perturbantes tant pour la biodiversité que pour la population. La réflexion est en cours pour faire évoluer ces usages. Par ailleurs, il convient de prendre en compte dans l'analyse l'évolution réglementaire récente concernant les activités de nature susceptibles de perturber un site Natura 2000.

Hélène HUBERT, Présidente du Syndicat des marais des îles des Bois et des Masses, alerte depuis plusieurs années quant à l'état des berges de la Loire, en état d'érosion catastrophique. Elle déplore le manque de moyens financiers et légaux des syndicats pour agir et l'absence d'interlocuteurs sur ces questions. Par ailleurs, elle souhaiterait que les agriculteurs herbagers puissent faire partie des comités de pilotage MAE dans l'estuaire. Il lui apparaît déplorable que des mesures agricoles ne correspondent pas du tout à l'exploitation des lieux aujourd'hui.

Enfin, elle souligne sa position sur le dossier Natura 2000 et notamment certaines closes et se propose de remettre un dossier en main propre à M le Préfet sur ce sujet.

Chantal DENIAUD, ADASEA 44, précise la constitution des comités de pilotage MAE. Elle rappelle également que les MAE sont mises en place pour rémunérer des contraintes. Il est logique que celles-ci ne correspondent peut être pas à toutes les pratiques en place.

Guy BOURLES, Président de la LPO 44, précise que les fauches tardives sont très importantes pour la préservation du rôle des genets qui est une espèce protégée en déclin. Il est important qu'une conciliation puisse être trouvée entre pratiques agricoles et protection de ces espèces. Selon lui, les budgets alloués doivent être adaptés au niveau de contraintes apporté à la profession.

Paul DESGRANGES, Fédération de Pêche Maine-et-Loire, souhaite resituer les actions commencées, notamment de remodelage des épis, dans le contexte des dégradations qui sont intervenues et qui ont eu pour effet d'abaisser le niveau d'étiage de 2 à 3 m suivant les sites. L'action va dans le bon sens mais il reste beaucoup à faire.

Bernard PRUD'HOMME LACROIX, Directeur du GIP, indique que le constat de dégradation est largement partagé, et propose de revenir sur les actions complémentaires dans la deuxième partie de la réunion.

François FOREST, maire de Port-Saint-Père, Président du Syndicat du Canal de Buzay, plaide pour davantage de souplesse dans les dates de fauche, suivant la météorologie, afin d'inciter davantage à la contractualisation des MAE.

Par ailleurs, concernant les PLU, il souligne la difficulté associée à la présence d'habitants néoruraux en zone agricole de marais. Il s'interroge sur la possibilité d'avoir des zones prioritairement destinées à l'exploitation agricole, notamment d'élevage.

P *RÉSENTATION DES OPÉRATIONS À VENIR*

La deuxième partie de la réunion est plus spécifiquement consacrée aux actions programmées pour la poursuite du PLGN 2007-2013 et aux perspectives d'avenir.

Bernard PRUD'HOMME LACROIX, directeur du GIP Loire Estuaire et pilote de la plate-forme estuaire, présente les démarches engagées et les perspectives pour la fin du Plan Loire en cours.

Sur le bief en amont de Nantes, l'opération expérimentale de remodelage donne lieu à un suivi afin de tirer les enseignements de cette opération en vue de sa reproductibilité. Le bief comprend en effet au total 700 épis. Il convient également de tirer les enseignements de l'opération des seuils du Fresnes Ingrande. Réalisée en 2002-2003, cette opération a satisfait ses objectifs hydrauliques de relèvement de la ligne d'eau et de remise en eau du bras de cul de bœuf. Plusieurs questions se posent cependant du fait des désordres constatés ou des gênes apportées. VNF engage donc une démarche de diagnostic sur l'état de l'ouvrage d'une part et de définition de l'évolution à donner à cette opération expérimentale d'autre part.

Il s'agit également de tirer les enseignements de ces deux opérations expérimentales afin de nourrir la réflexion d'ensemble sur ce bief. Celle-ci doit s'appuyer sur les pistes déjà avancées dans le cadre d'un groupe de travail, soit deux principes majeurs : gérer le stock sédimentaire et mettre en place des actions structurantes pour favoriser le piégeage de sable dans le bassin à marée. Il convient maintenant de développer ce scénario et définir les aménagements en cohérence avec ce qui est proposé pour l'aval et la poursuite du programme de restauration des annexes. L'enjeu est la préparation du prochain plan Loire ce qui n'exclue pas, suivant l'avancement des réflexions et l'engagement des maîtres d'ouvrage des opérations plus rapides.

En aval de Nantes, le scénario défini en 2006 porte sur deux principes : redonner de l'espace au fleuve pour que l'onde de marée perde de l'énergie et travailler sur la morphologie du lit, notamment les surprofondeurs. Deux sites sont actuellement à l'étude pour la réalisation d'une vasière expérimentale entre Donges et Lavau. Les études de faisabilité intègrent un volet de concertation important avec les usagers du secteur ce qui permet de prendre en compte les différentes interrogations et répondre aux craintes. Ces éléments de faisabilité seront consolidés fin 2010, l'objectif étant une réalisation des travaux d'ici fin 2013. L'étude est parallèlement engagée sur l'opération de comblement des fosses.

À l'échelle du lit majeur, le programme présenté sur les marais du Nord Loire illustre la dynamique qui se met en place à l'échelle de l'ensemble des marais estuariens (Brière Brivet, Sud Loire). Sur ces différents territoires, les travaux vont maintenant pouvoir être mis en œuvre et les réflexions poursuivies sur des questions telles que la gestion des niveaux d'eau, les questions de transparence piscicole, de plantes envahissantes...

DÉBATS

Noël MATHIEU, Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne rappelle l'engagement de l'agence de l'eau dans le Plan Loire et soutient la réalisation du programme en cours. Il indique qu'il est prématuré de parler de 4^{ème} Plan Loire.

Pierre BOUIN, Comité pour la Loire de Demain, se satisfait des orientations morphologiques données aux programmes. Il rappelle qu'agir sur l'estuaire est indissociable des actions sur le bief amont. Il constate par contre un décalage entre les objectifs, dont l'objectif prioritaire qui est la remontée de la ligne d'eau, et la réalisation des actions. Il est indispensable qu'un véritable projet soit établi à mi-parcours de ce plan, et intègre toute la restauration nécessaire pour le rééquilibrage de la Loire, et notamment la restauration morphologique du bassin à marée.

Bernard PRUD'HOMME LACROIX, Directeur du GIP, précise que la stratégie qui consiste à intervenir prioritairement sur le bassin à marée est partagée. L'enjeu est bien en effet de rétablir la pente du fleuve suite aux fortes déstructurations liées aux extractions. Pour autant les solutions ne sont pas simples, les seuils imaginés pour le plan Loire précédent n'ont pu être mis en œuvre. Si des pistes existent, il convient maintenant de les valider. Ces démarches sont longues mais il convient de constater qu'elles ont progressé.

Mme BAUGON, de la commune de St Gemmes sur Loire, fait part des attentes de la commune pour améliorer la connexion du bras de St Gemmes.

CONCLUSION

Jacques AUXIETTE, Président de la Région Pays de la Loire, souligne la nécessité d'intervenir et de répondre aux attentes qui sont fortes, tout en s'inscrivant dans la durée et en s'appuyant sur les études nécessaires. Il constate que cette démarche se concrétise aujourd'hui avec les actions sur les épis, les boires, les marais,...

Il réagit aux différentes thématiques abordées lors de la réunion en soulignant notamment l'intérêt d'une prise en charge par les acteurs locaux des questions de transmission des exploitations agricoles, qui croisent fortement les questions d'urbanisme. Il souhaite également rappeler que s'il est attaché aux questions d'environnement et de patrimoine, les activités économiques sont également à considérer dans les réflexions collectives à développer.

Le président de la Région aborde ensuite différentes démarches engagées ou projets qui vont toucher directement le territoire ligérien.

Au titre de la Région, une mission politique et administrative transversale a été mise en place sur la Loire et l'estuaire. Le Conseil Régional souhaite également engager une réflexion d'ensemble sous la forme d'assises de la Loire et de l'estuaire, qui seront menées jusqu'à l'automne 2011.

Il évoque également le projet de réserve naturelle nationale, qui, s'il est porté par l'Etat, concernera cependant l'ensemble des acteurs.

Il est également important de rendre visibles et accessibles la complexité et la réalité de ce que représentent la Loire et l'estuaire. Il lui apparaît important que tous les éléments de connaissance soient davantage exploités pour les différents publics, notamment scolaires, et indique à ce titre l'existence du projet de Centre de valorisation de la Loire et de l'estuaire, à St Nazaire. Ce projet, porté par le Conseil régional, pourrait répondre à ces attentes.

Enfin il lui apparaît souhaitable de clarifier et rendre lisible les interventions des différentes structures qui s'intéressent à la Loire, notamment dans un contexte de contrainte budgétaire.

En conclusion, le président de la Région souligne l'intérêt d'une manifestation comme le comité d'estuaire. Elle montre que la discussion est possible, autour de sujets parfois difficiles.

REUNION DU COMITE D'ESTUAIRE DE LA LOIRE DU 14 JUIN 2010

LISTE DES PRESENTS : pages 1 à 5

Docteur	Claude	AMIARD-TRIQUET	MMS
Monsieur	Jacques	AUXIETTE	Conseil régional des Pays de la Loire
Monsieur	Alphonse	BABIN	Syndicat de l'étier du vair
Monsieur	Maurice	BABIN	Syndicat du Marais de Saint-Etienne de Montluc, Couëron
Madame	Marie-Françoise	BEAUJEAN	Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire
Monsieur	Pierre	BERNARD	Syndicat des marais du Couleuvrou
Monsieur	Christian	BIGUET	Mairie de Lavau-sur-Loire
Monsieur	Jean	BILLAUD	DDTM de Loire-Atlantique
Monsieur	Jacques	BIRGAND	Association Comité pour la Loire de Demain
Monsieur	Jean-Luc	BOIVIN	Association Comité pour la Loire de Demain
Monsieur	Pierrick	BONNET	ADASEA 44
Monsieur	Guy	BOURLES	Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire Atlantique
Monsieur	Jean-Pierre	BOUYER	Mairie de Saint-Père-en-Retz
Madame	Sophie	BRINGUY	Conseil régional des Pays de la Loire
Monsieur	Sylvain	BRON	DDTM de Loire-Atlantique
Monsieur	Jean-Pierre	BROUSSARD	Association Syndicale des Prés de Loire Cordemaisiens
Monsieur	Eric	BUQUENE	Conseil régional des Pays de la Loire
Monsieur	Jean-Pierre	CHALUS	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire
Monsieur	Jean	CHARRIER	Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud-Loire
Monsieur	François	CHEVALIER	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire

Monsieur	Régis	CHEVALLIER	Fédération des Groupements Maraîchers Nantais
Madame	Charline	CHEVILLARD	
Madame	Hélène	CHICHE-HUBERT	Association Syndicale des Iles des Bois et des Masses
Monsieur	Bruno	COIC	Conseil régional des Pays de la Loire
Monsieur	Guy	COUGNAUD	Sauvegarde de la Loire Angevine
Monsieur	Christian	COUTURIER	Nantes Métropole
Monsieur	Denis	DABO	Syndicat Intercommunal de Chasse au gibier d'eau de la Basse Loire Nord
Monsieur	Alain	DATIN	Syndicat des prairies de Buzay
Monsieur	Jean	DAUBIGNY	Préfecture de Loire-Atlantique
Monsieur	Hervé	de VILLEPIN	Compagnie d'Exploitation des Ports
Monsieur	Stéphane	DENECHÉAU	CETE DE L'OUEST
Madame	Chantal	DENIAUD	ADASEA 44
Monsieur	Paul	DESGRANGES	Fédération du Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Monsieur	François	DOCEUL	Syndicat des marais du Lot
Monsieur	Christophe	DOUGE	Conseil régional des Pays de la Loire
Monsieur	Emile	DURAND	Association Comité pour la Loire de Demain
Madame	Jeanine	DURAND	Mouvement National de Lutte pour l'Environnement Pays de la Loire
Monsieur	Paul	FERRAND	DREAL des Pays de la Loire
Monsieur	François	FOREST	Mairie de Port-Saint-Père
Monsieur	Thomas	GABORIT	Mairie de Bouguenais
Monsieur	Joël	GEFFROY	Mairie de Cordemais
Madame	Camille	GENUYT	ERNST & YOUNG
Monsieur	Jean-Paul	GISLARD	Sauvegarde de la Loire Angevine

Monsieur	Benoît	GRAUX	Pays de la Loire Nature Environnement
Monsieur	Jean-Pierre	GUARDIOLA	Sous-préfecture de Saint-Nazaire
Madame	Josette	GUILBAUDEAU	Mairie de Préfailles
Madame	Elisabeth	GUIST'HAU	Mairie de Couëron
Monsieur	Gabriel	HAIE	Association Comité pour la Loire de Demain
Monsieur	Marcel	HAMON	Association Syndicale de Belle Ile en Loire et Ile Heret
Monsieur	Charles	HUBERT	Association Syndicale de Belle Ile en Loire et Ile Heret
Monsieur	Marc	JACQUET	DDTM de Loire-Atlantique
Monsieur	Lionel	JARNOUX	Fédération des amis de l'Erdre
Monsieur	Jérôme	JUMEL	Conseil général de Loire-Atlantique
Monsieur	Pascal	LACROIX	Conservatoire Botanique National de Brest
Monsieur	Gérard	LAFAGE	CETE DE L'OUEST
Monsieur	Philippe	LAUNAY	Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes
Madame	Anne	LE BRETON	Parc Naturel Régional de Brière
Madame	Lénaïck	LE FAOU	Compagnie Ligérienne de Transport
Madame	Nicole	LE NEVEZ	Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents
Monsieur	Régis	LE QUILLEC	DDTM de Loire-Atlantique - VNF
Monsieur	Jean-Pierre	LE SCORNET	Conseil régional des Pays de la Loire
Madame	Lénaïck	LECLAIR	Mairie de Prinquiau
Monsieur	Régis	LECOQ	Agence Régionale de Santé
Monsieur	Jean	LECUYER	Association Syndicale de Belle Ile en Loire et Ile Heret
Monsieur	Roger	LEROY	Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Madame	Dominique	LESTRADE	EDF - Délégation régionales
Madame	Sophie	LETARD	Communauté de Communes "Loire et Sillon"
Monsieur	Stanislas	MAHE	SAMOA
Monsieur	Jean-Michel	MAILLET	ELENGY
Monsieur	Frédéric	MAJCHRZAK	TEREOS
Monsieur	Dominique	MANACH	Mairie de Malville
Monsieur	François	MARENDET	Conseil régional des Pays de la Loire
Monsieur	Loïc	MARION	Université de Rennes 1 - LESNM
Monsieur	Noël	MATHIEU	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Monsieur	Denis	MUSARD	SGAR Pays de la Loire
Monsieur	Patrice	NAIZAIN	Mairie de Couëron
Monsieur	Yann	NICOLAS	Fédération du Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Monsieur	Jean-Paul	NICOLAS	Mairie de Bouée
Monsieur	Fabrice	NORMAND	Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
Madame	Clarisse	PAILLARD	Nantes Métropole
Madame	Françoise	PIAUD	Mairie d'Oudon
Monsieur	Alain	PIAUD	Mairie d'Oudon
Monsieur	Guy	PINOIT	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie des Pays de La Loire
Monsieur	Mickaël	POTARD	Coordination régionale LPO - Pays de la Loire
Monsieur	Jean-Louis	RIVOAL	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Madame	Emilie	ROSSA	Mairie de Rezé
Monsieur	Bruno	SACIER	Office national de l'eau et des milieux aquatiques

Monsieur	Henri	SICORET	Mairie de La Varenne
Madame	Martine	STAEBLER	
Monsieur	Julian	STONE	Conseil Economique et Social des Pays de la Loire
Monsieur		SURGET	ASA de la Martinière
Monsieur	Philippe	SUTEAU	Trésorerie Générale des Pays de la Loire
Monsieur	André	TAMEZA	Conseil Economique et Social des Pays de la Loire
Madame	Isabelle	THOUMIN	ACEL
Monsieur	Bruno	TOISON	Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
Monsieur	Pascal	TRINTIGNAC	SMIDAP

LISTE DES EXCUSES : pages 6 à 8

Monsieur	Michel	AUBINAIS	Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire
Monsieur	Jean-Raymond	AUDION	Union des Syndicats des Marais du Sud-Loire
Monsieur	Michel	BAHUAUD	Mairie de La Plaine-sur-Mer
Monsieur	Michel	BAHUREL	Mairie de Paimboeuf
Monsieur	Joël	BLANDIN	Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie des Pays de La Loire
Monsieur	Christian	BORE	Mairie du Marillais
Monsieur	Laurent	BORON	Comité Départemental du Tourisme de l'Anjou
Monsieur	Gilles	BRIEY	Syndicat Intercommunal de Chasse au gibier d'eau de la Basse Loire Nord
Monsieur	Philippe	CAYLA	Association Patrimoine Culturel Loire
Monsieur	Claude	COCHONNEAU	Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire
Monsieur	Hervé	DE CHARETTE	Mairie de Saint-Florent-le-Viel
Madame	Stella	DUPONT	Mairie de Chalonnes-sur-Loire
Monsieur	Jacques	FLOCH	AURAN
Monsieur	Daniel	FROGER	Mairie de Saint-Georges-sur-Loire
Monsieur	Olivier	GABORY	C.P.I.E. Loire et Mayenne
Monsieur	Jean-François	GAUCHE	CETE DE L'OUEST
Monsieur	Joël	HAVARD	Mairie de Couëron
Monsieur	Jean-Christophe	HERRY	BOLUDA Nantes Saint-Nazaire
Monsieur	Loïc	KERAMBRUN	CEDRE
Monsieur	Pierre	KLEIN	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire
Monsieur	Jacques	LANNOU	Sous-préfecture d'Ancenis
Monsieur	Bernard	LELIEVRE	Commission Syndicale de Grande Brière Mottière

Monsieur	Franck	LEMONNIER	Conseil général de Maine et Loire
Madame	Marie-Thérèse	MAHE	Mairie de Corsept
Monsieur	André	MARTIN	Communauté de Communes du Canton de Champtoceaux
Monsieur	André	MARTIN	Syndicat mixte du Pays des Mauges
Monsieur	Yves	MENANTEAU	Association Comité pour la Loire de Demain
Monsieur	Charles	MOREAU	Parc Naturel Régional de Brière
Monsieur	Alain	MUSTIERE	Conseil Economique et Social des Pays de la Loire
Monsieur	Jean-François	OLIVIER	Mairie de Corsept
Monsieur	Dominique	PECAUD	Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes
Madame	Danielle	PINEAU	Mairie de Saint-Laurent-du-Mottay
Monsieur	Daniel	PINIER	Mairie de La Varenne
Monsieur	Paul	PORCHER	Mairie de Cheix-en-Retz
Monsieur	Yves	RIO	Mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire
Monsieur	Louis-Marie	RIVIERE	Conseil de développement du Pays et de l'Agglomération d'Angers
Monsieur	Christian	ROSELLO	Mairie du Mesnil-en-Vallée
Monsieur	Dominique	SELLIER	IGARUN
Monsieur	Daniel	SICARD	Ecomusée de Saint-Nazaire
Monsieur	Jean-Paul	SOUTIF	Fédération du Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Monsieur	René	TERRIEN	Conseil de développement de la CARENE
Monsieur	Joseph	TETEDOIE	Association Comité pour la Loire de Demain
Madame	Annick	VIDAL	Fédération des amis de l'Erdre
Madame	Sylvie	CAUCHIE	Mairie de Besné

Madame	Marie-Sophie	DESSAULE	Agence Régionale de Santé
Mademoiselle	Stella	DUPONT	Conseillère générale de Maine et Loire
Madame	Michèle	GRESSUS	Mairie de Bouguenais
Madame	Sylvie	LEFIEVRE	Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire
Madame	Valérie	LEVEQUE	Mairie de Champtocé-sur-Loire